

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 122/2023

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – Rue de Bambecque à hauteur de l'habitation n° 137 – en agglomération – Sté ECR

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 26/05/2023 – de la Sté ECR – 2470 route de Bergues -59470 WORMHOUT.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors de la mise en place d'un camion benne pour des travaux de couverture– rue de Bambecque (en agglomération) devant l'habitation n° 137.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : la circulation sera restreinte avec un empiètement sur chaussée et limitée à 30km/h pour la mise en place d'un camion benne, rue de Bambecque (en agglomération), à hauteur de l'habitation n° 137, du 05 juin au 23 juin inclus.

ARTICLE 2 : le stationnement sera interdit au droit de la mise en place du camion benne.

ARTICLE 3 : Une signalisation devra être mise en place de part et autre du camion benne.

ARTICLE 4 : la Sté ECR – 2470 route de Bergues -59470 WORMHOUT, chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – [email :gdp.dunkerque@lenord.fr](mailto:gdp.dunkerque@lenord.fr)
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – [e-mail – cob.gendarmerie@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.gendarmerie@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- la Sté ECR – 2470 route de Bergues -59470 WORMHOUT, [e-mail : chantier@ecr-couverture.fr](mailto:chantier@ecr-couverture.fr)

Fait à HERZEELE, le 30 mai 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 30 mai 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

